

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 septembre 2020

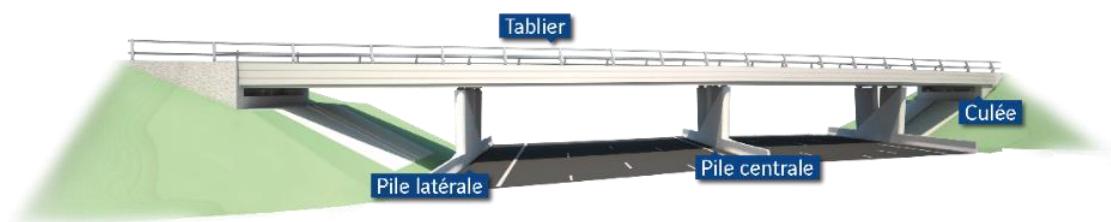
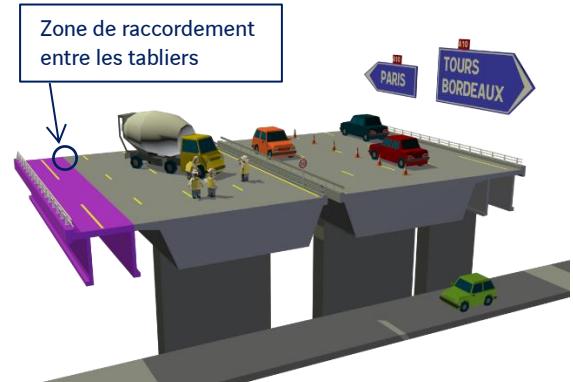
A10 – Aménagement au nord d'Orléans

Phases décisives dans la construction et l'aménagement des ouvrages d'art

Afin d'aménager la nouvelle voie de circulation de l'A10 entre les bifurcations avec les autoroutes A19 et A71, des opérations exceptionnelles sont programmées à compter du 7 septembre 2020 sur le chantier d'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans. Celles-ci sont susceptibles d'engendrer des perturbations sur les autoroutes A10, A19 et A71. VINCI Autoroutes met en place un dispositif d'information renforcé pour accompagner les usagers durant ces phases de travaux.

Deux opérations majeures auront lieu entre le 7 septembre 2020 et le 9 octobre 2020 afin de poursuivre l'élargissement des ponts sur le tracé des 16 km entre les bifurcations A10/A71 et A10/A19. Il s'agit du clavage* des passages inférieurs sur la commune d'Ingré et de la démolition de 7 anciens ouvrages sur l'ensemble du tracé. Parallèlement à ces opérations d'autres interventions seront programmées comme la pose des poutres d'un ouvrage à Saran ou encore la reprise de chaussées au niveau de la bifurcation A10/A71.

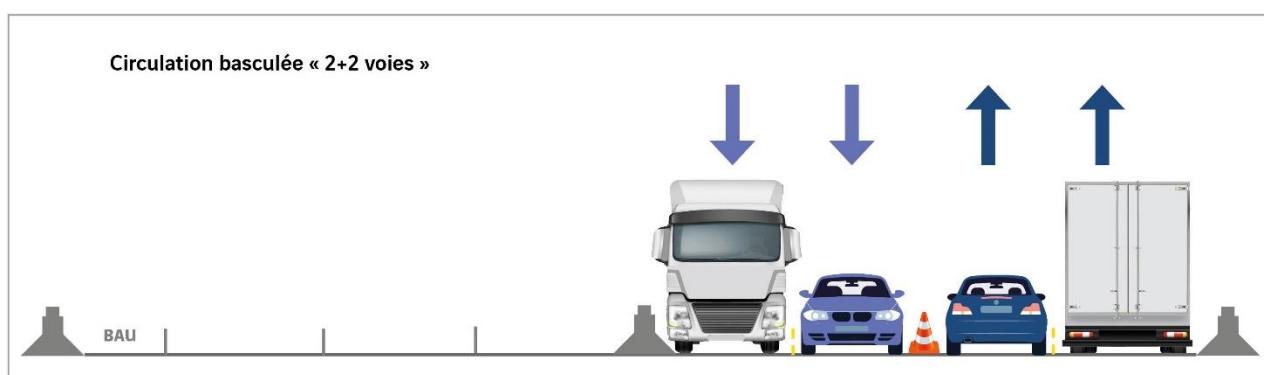
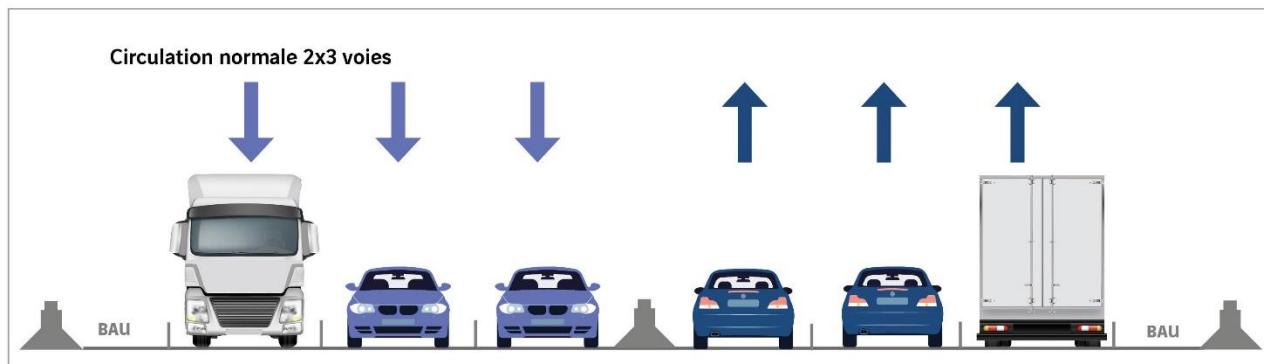
*Le clavage des passages inférieurs : de quoi s'agit-il ?



Le clavage consiste à relier mécaniquement les tabliers existants aux tabliers neufs par une bande de béton coulée en place. Le béton est coulé dans la zone de clavage, vibré afin qu'il se positionne entre les armatures puis taloché manuellement par les compagnons. A l'issue des 72h de séchage, de la mise en place de l'étanchéité du pont et des enrobés, les usagers pourront circuler sur la nouvelle voie.

Du lundi 7 septembre au vendredi 11 septembre 2020, puis du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 2020 (jours et nuits) :

- Opérations de clavage des passages inférieurs rue Passe-Debout, sur le pont-SNCF et la RD2157 sur la commune d'Ingré.
- La circulation de l'autoroute A10 est basculée sur le sens opposé entre la bifurcation des autoroutes A10/A71 et la sortie Orléans nord (n°14) sur environ 1km. Les usagers circuleront sur deux voies réduites dans chaque sens de circulation.



La déconstruction des passages supérieurs : de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans, 8 passages supérieurs (voie secondaire passant au-dessus de l'autoroute) ont été construits à proximité des ouvrages existants. En effet, la configuration des ponts ne permettait pas le passage d'une nouvelle voie de circulation entre les piles. **En septembre, 7 des anciens ponts seront déconstuits.** La déconstruction des ponts **s'effectuera de nuit**, par grignotage des tabliers et des appuis de l'ouvrage à l'aide de cisailles puissantes montées sur des pelles mécaniques. Pour cette opération, l'autoroute A10 sera totalement fermée **dans les deux sens de circulation et déviée**. Un lit de sable sera mis en place pour protéger la chaussée des gravats.

Les nuits du 21 au 24 septembre 2020 et la nuit du 29 septembre 2020, de 20h à 6h :

- Pose des poutres sur le passage supérieur (pont) de l'échangeur d'Orléans nord.
- Déconstruction de 5 ouvrages d'art situés sur la commune de Gidy.
- Coupe totale de l'autoroute A10 entre les sorties Orléans nord (n°14) et Artenay (n°13).
- Une déviation est mise en place sur le réseau local.
- Fermeture des aires de services d'Orléans-Saran et d'Orléans-Gidy du 21 au 25 septembre et du 29 au 30 septembre 2020 de 14h à 6h.

Schéma de déviation A10

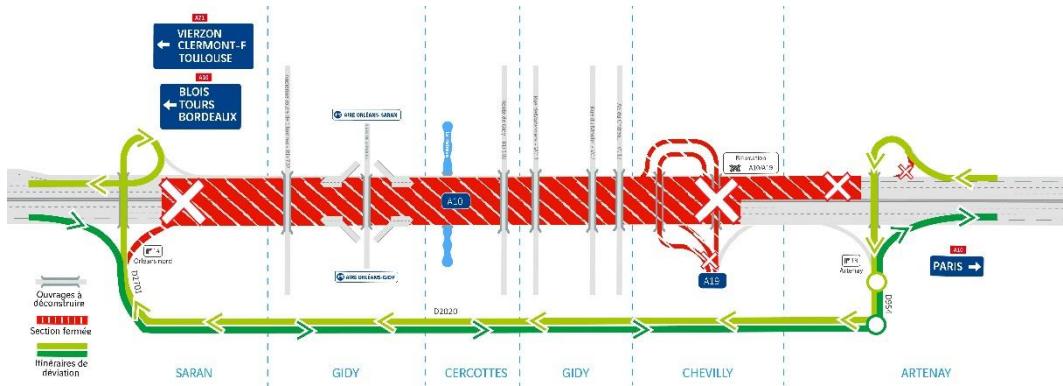
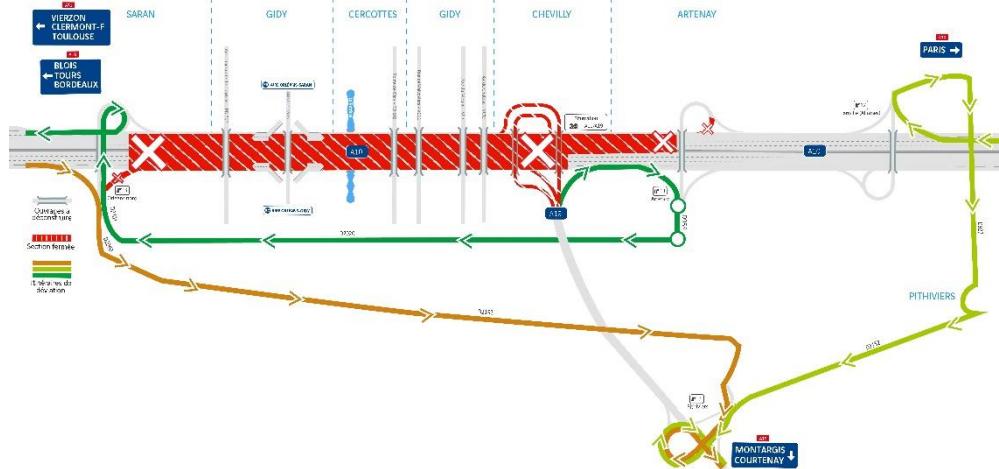


Schéma de déviation A19



La nuit du 28 septembre 2020, de 20h à 6h :

- Déconstruction de 2 ouvrages d'art situés sur la commune d'Ingré.
- Coupure totale de l'autoroute A10 entre la sortie Orléans nord (n°14) et la bifurcation des autoroutes A10/A71.
- Une déviation est mise en place sur le réseau local.

Schéma de déviation



PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ : à l'approche du chantier, levez le pied !

VINCI Autoroutes recommande aux conducteurs de préparer leur trajet et de redoubler de vigilance dans ce secteur pour leur sécurité, mais aussi pour celle des compagnons qui travaillent sur ces zones en chantier.



Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter** : [@VINCIAutoroutes](https://twitter.com/VINCIAutoroutes) ; [@A7Trafic](https://twitter.com/A7Trafic) ; [@MarseilleTrafic](https://twitter.com/MarseilleTrafic) ; [@A8Trafic](https://twitter.com/A8Trafic) ; [@A9Trafic](https://twitter.com/A9Trafic) ; [@A10Trafic](https://twitter.com/A10Trafic) ; [@BordeauxTrafic](https://twitter.com/BordeauxTrafic) ; [@A11Trafic](https://twitter.com/A11Trafic) ; [@A46Trafic](https://twitter.com/A46Trafic) ; [@A63Trafic](https://twitter.com/A63Trafic) ; [@A87Trafic](https://twitter.com/A87Trafic) ; [@TunnelToulon](https://twitter.com/TunnelToulon) ; [@duplexa86](https://twitter.com/duplexa86) ; [@ToulousePeriph](https://twitter.com/ToulousePeriph).

CONTACT PRESSE :

Géraldine POIRault-GAUVIN - Responsable communication – 06 29 49 98 46

geraldine.poiraultgauvin@vinci-autoroutes.com

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel).